

Lettre La municipale

P1 / Cérémonie du 11 novembre

P2 / Discours du Maire

P3 / informations municipales
Intercommunalité

P4 / Intercommunalité (suite)
C.C.A.S
Manifestation



Photos : François LELIEVRE

Lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, la municipalité a tenu à rendre hommage à Laurent JACQUET, Mort pour la France lors de l'attentat du Drakkar à Beyrouth, en présence des adjoints, des anciens combattants et de sa famille ainsi que d'un cadre militaire le Capitaine GIANOLA.



Mes chers compatriotes,

La République nous invite à célébrer le 102^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, marquant la victoire sur l'Allemagne et ses alliés.

Elle nous invite également à honorer la mémoire des combattants de la Grande Guerre mais aussi celle de tous les morts pour la France.

La France conserve précieusement la mémoire de tous les militaires tués pendant la Grande Guerre, au nombre de 1 397 800, dont le nom est inscrit sur chacun de nos monuments aux morts et sur les croix rassemblées dans les nécropoles nationales.

Ce 11 novembre marque aussi le 100^{ème} anniversaire du transfert des cendres du soldat inconnu sous les voûtes de l'Arc de Triomphe et voit l'immense écrivain, Maurice GENEVOIX, entrer au Panthéon. Son chef d'œuvre, « Ceux de 14 », immortalise le souvenir de ses 8 millions de frères d'armes.

Il est toujours émouvant de se réunir pour honorer la mémoire des morts pour la France, ça l'est encore plus lorsque l'on se rassemble autour du père, de la mère et de la sœur de l'un d'eux.

M. et Mme JACQUET, nous dévoilons aujourd'hui l'inscription du nom de votre fils, le caporal Laurent JACQUET, tué à BEYROUTH, le 23 octobre 1983, lors de l'attentat du Drakkar. Il avait 19 ans.

Ce jour-là, au petit matin, une camionnette bourrée d'explosifs percute le siège des marines américains, près de l'aéroport et tue 241 soldats.

Peu après, l'immeuble Drakkar, occupé par le 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes, saute. 58 militaires français sont tués. 15 blessés échappent de peu à la mort.

Ces soldats appartenaient à la Force multinationale de sécurité mandatée par les Nations Unies pour maintenir la paix dans un Liban déchiré par la guerre civile.

Le caporal Laurent JACQUET et ses compagnons d'armes, permettaient à la France :

- d'honorer son rang de membre permanent du Conseil de Sécurité,
- d'entretenir son amitié avec le Liban,
- de remplir sa mission pluriséculaire de protection des chrétiens du Proche-Orient.

Ce tragique événement a profondément marqué nos armées. Un chant intitulé « ceux du Liban », composé par une promotion éponyme d'officiers rend hommage à ces victimes : « *La France pleure ses enfants tombés là-bas au Levant. Nous garderons leur souvenir, comme eux nous voulons bien servir.* »

Vous m'avez dit, Mme JACQUET, que la vie d'adolescent de votre fils était « absolument lisse ». Il était à la fois enjoué et obéissant, jusqu'à la rupture causée par la découverte d'une cyphose dorsale. Il a affronté cette pathologie avec courage et lucidité, acceptant, pour guérir, que son corps soit plâtré pendant 9 mois.

Guéri à 17 ans, il décide de devancer l'appel sous les drapeaux.

Après une préparation militaire à ROANNE, il est incorporé en 1982 au 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes, stationné à PAU.

Quelques mois après son incorporation votre fils, M. et Mme JACQUET, vous annonce qu'il ne pourra vous visiter à l'occasion d'une permission, car son régiment se prépare à partir en opération extérieure.

Vous décidez alors de vous rendre à PAU pour voir votre fils avant son départ.

C'est l'occasion pour vous tous d'un pèlerinage à LOURDES et devant la grotte de Massabielle, le caporal Laurent JACQUET admire un militaire arborant de nombreuses médailles et vous confie : « Maman, je ne t'en ramènerai pas autant ». Puis il rajoute : « Une mère de parachutiste ne pleure pas ».

Vous auriez pu, Mme JACQUET, lui répondre :

« Chaque vie mérite nos larmes » comme le rappelle l'écrivain Nancy HUSTON, chaque vie, y compris celle d'un parachutiste.

Le caporal Laurent JACQUET a été décoré de la Médaille militaire et de la Croix de la Valeur militaire.

La République libanaise lui a décerné la Médaille des Martyrs.

C'est au regard de cette vie hélas trop courte, mais ô combien dense, c'est au regard de cette personnalité où la lucidité le dispute au courage et à l'abnégation, que la municipalité a décidé de l'inscription du nom du caporal Laurent JACQUET sur le monument aux morts de CODOGNAN.

Cent deux ans après la Victoire sur l'Allemagne, la France, profondément blessée par le terrorisme, a plus que jamais besoin de militaires aussi noblement engagés que le caporal Laurent JACQUET pour retrouver la paix.

Vive la République

Vive la France

Discours de M. Philippe GRAS, Maire
11 novembre 2020

INFORMATIONS MUNICIPALES



La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 7 décembre 2020 à 19 heures avec l'ordre du jour suivant :

- RIFSSEP pour le cadre d'emplois des techniciens territoriaux
- Personnel : Attribution de chèques Cadhoc
- Règlement pour le ramassage des encombrants
- Un Toit pour Tous : Garantie d'emprunt



Les services techniques ont débuté la campagne de marquage routier qui devrait se terminer mi-décembre.



Dans le cadre du Téléthon, une tombola est mise en place chez les commerçants suivants :

- Boulangerie La Mie de Seb
 - 1^{er} lot : 2 gâteaux d'une valeur de 60 €
 - 2^{ème} lot : un bon d'achat au Super U Vergèze d'une valeur de 50 €
 - 3^{ème} lot : un bon d'achat au Super U Vergèze d'une valeur de 40 €
- Boucherie DAUDÉ
 - 1^{er} lot : Lot de viande d'une valeur de 60 €
 - 2^{ème} lot : une figurine de voiture de collection
 - 3^{ème} lot : un week-end à Palavas
- Caveau d'Héraclès
 - 1^{er} lot : Un coffret de vin d'une valeur de 60 €
 - 2^{ème} lot : un bon d'achat au Super U Vergèze d'une valeur de 50 €
 - 3^{ème} lot : une figurine de voiture de collection
- Tabac-Presses Les Galeries
 - 1^{er} lot : Un coffret de vin d'une valeur de 60 €
 - 2^{ème} lot : un bon d'achat au Super U Vergèze d'une valeur de 50 €
 - 3^{ème} lot : un bon d'achat au Super U Vergèze d'une valeur de 40 €

INTERCOMMUNALITE

SIVOM DU MOYEN RHONY

Dans le cadre de la réalisation schéma directeur « Eau et assainissement », des coupures d'eau auront lieu du 7 au 31 décembre de minuit à 6 heures afin de détecter les fuites.

Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle

Dans le cadre d'un accompagnement à l'initiation d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle a confié une mission de diagnostic à des étudiants du Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement de l'Université Montpellier 3. A cet effet, nous souhaitons recueillir votre avis concernant la gestion des déchets au sein de notre Communauté de Communes.

L'objectif ? Réaliser un état des lieux de cette gestion afin de pouvoir proposer des pistes d'amélioration pour la réduction de la quantité de déchets produits sur l'ensemble du territoire.

Votre avis compte ! En effet, vos réponses serviront à la mise en place d'actions concrètes sur votre territoire. Ces actions vous concerneront directement puisque ce sont vos déchets, soit votre quotidien dont il est question.

Comment puis-je contribuer à cette étude ? Vous êtes invités à répondre au questionnaire qui a été créé à ce sujet. Pour ce faire, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes.

Votre participation est essentielle, merci pour vos réponses !

N.B.: le questionnaire est anonyme et ne vous prendra que 5 à 10 minutes.

Des questionnaires papiers sont à votre disposition à l'accueil de la mairie. Ceux-ci doivent être retournés à la mairie. Ces questionnaires sont à compléter pour le 15 décembre 2020.

C.C.A.S

Déambulation musicale

Le 22 décembre de 14h à 16h, une déambulation musicale aura lieu dans les rues de Codognan.

Cette déambulation est organisée par le C.C.A.S en partenariat avec l'Espace Social et financée par la Fondation de France.



Distribution des colis de Noël

Au vu de la crise sanitaire actuelle, le repas annuel du C.C.A.S en faveur des seniors ne peut malheureusement avoir lieu.

La municipalité ainsi que les membres du C.C.A.S ont donc pris la décision d'offrir un colis à toutes les personnes de plus de 75 ans.

Les colis de Noël seront distribués par les élus du Conseil Municipal et du C.C.A.S accompagnés des membres du Conseil Municipal Jeunes à compter du 12 décembre.



MANIFESTATION



L'APE « Les Petits Loups des Cèdres » organise le

Dimanche 13 décembre 2020

le Marché de Noël

Place de l'Hôtel de Ville

de 10 heures à 18 heures

Les membres du Conseil Municipal Jeunes tiendront un stand de vente de sacs, dont ils ont réalisé le blason, au profit de l'association.